

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 75 (2003)

**Heft:** 3: Sédentarité 2003

  

**Artikel:** Processus de réforme de l'ASH : où en sommes nous?

**Autor:** Layaz, Christiane

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129963>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PROCESSUS DE RÉFORME DE L'ASH : OÙ EN SOMMES NOUS ?

*Christiane Layaz*

**Un processus de réforme et de réorganisation de notre association faitière a été mis sur pied et un groupe de travail d'une douzaine de personnes (la section romande y est représentée) s'est mis au travail dès le mois de mai 2002.**

Rappelons brièvement que notre association faitière des sociétés coopératives et autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique a été fondée en 1919. Aujourd'hui, elle regroupe plus de 900 membres et compte environ 123'000 logements.

Le territoire suisse est divisé en 9 sections dont notre section romande qui compte environ 17'000 logements. Le comité directeur et le comité de notre association faitière ont décidé de lancer ce projet de réforme, car nous ne disposons pas de stratégie écrite et la répartition des tâches entre le comité de l'association, le comité directeur et la direction n'est pas claire.

Ajoutons que les sections sont de taille, de structure et de ressources différentes. De plus, il n'y pas de vision définie en commun et l'importance et les avantages de nos sociétés coopératives sont trop peu connus du grand public.

En d'autres termes, notre association doit être moderne, dynamique et soucieuse d'apporter des solutions orientées vers l'avenir, d'offrir de nouveaux services à ses membres et de trouver de nouvelles ressources.

A ce jour, une charte et un plan directeur ont été élaborés, les objectifs et mesures stratégiques définis. La structure de notre association, c'est-à-dire la composition des organes (assemblée générale, comité, comité directeur et direction), a été étudiée en vue de fonctionner plus efficacement. Ce projet de nouveaux organes fait actuellement l'objet d'une consultation auprès des comités des neuf sections. Une seconde consultation aura lieu auprès de tous les membres (sociétés coopératives et fondations qui auront vraisemblablement à leur disposition – en tant que document de base – un projet de nouveaux statuts de l'association).

Enfin, une assemblée générale extraordinaire, prévue en novembre 2004, devra se prononcer sur toutes ces questions. Lors d'une prochaine édition, nous reviendrons sur ces différents points.